



UNSA - Union Régionale Lorraine  
Gare de Metz - Porte F  
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ  
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992  
e-mail : [unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr](mailto:unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr)



UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

ENSEMBLE POUR MIEUX VOUS DEFENDRE

## Déclarations UNSA au CE FRET du 20 décembre 2013

Bulletin n°139 – décembre 2013

### Déclaration liminaire UNSA

Madame la Présidente,

Cette dernière réunion en 2013 est l'occasion de dresser **le bilan de l'année écoulée pour notre activité Fret, à la fois sur le plan économique mais aussi dans le domaine des relations sociales.**

Dans les deux cas, nous pouvons affirmer que la situation est morose.

Lorsque l'on analyse **le bilan économique de notre activité**, on constate qu'elle reste structurellement déficitaire malgré une baisse des pertes. Le niveau des déficits accumulés de Fret SNCF représente plusieurs années de Chiffre d'affaires, ce qui est alarmant.

Les plans et les mesures se sont succédés sans véritablement régler le problème du déficit structurel de Fret SNCF.

Malgré ce contexte difficile, les cheminots de l'activité Fret se sont beaucoup impliqués mais, aujourd'hui, beaucoup sont las et ne croient plus en l'avenir car ils sont découragés tant la sortie du tunnel leur paraît éloignée.

Pour l'UNSA, cette situation ne va que s'aggraver si la recherche de l'équilibre ne repose que sur les seuls leviers que vous manœuvrez depuis plusieurs années, c'est-à-dire essentiellement la maîtrise des charges par la réduction de l'emploi et la restructuration de notre outil de production.

Quel sera l'impact de la réforme du ferroviaire sur l'activité Fret ? Aujourd'hui, pour l'UNSA le Fret ferroviaire n'est pas suffisamment abordé dans les propositions. Il nous paraît alarmant qu'un projet de loi puisse voir le jour sans évoquer le Fret ferroviaire... Nous y reviendrons lors du point consacré à « Excellence 2020 ».

Comme nous le savons tous, Fret SNCF évolue maintenant dans un contexte concurrentiel et nous devons donc nous battre pour survivre commercialement, c'est la règle du jeu ! Cependant, ce postulat est battu en brèche par le fait que Fret SNCF ne combat pas à armes égales par rapport à ses autres concurrents intra-modaux et encore moins par rapport à ses concurrents routiers. Les causes de cette situation sont, elles aussi, bien connues.

Comme le rappelle régulièrement l'UNSA, il faut une meilleure équité sociale.

En effet, la coexistence de deux conventions collectives dans le domaine ferroviaire, au détriment de Fret SNCF, est l'une des principales causes de notre déclin. L'autre pilier de notre revendication repose sur l'internalisation des charges externes de nos concurrents routiers : la route ne paye pas à sa juste valeur l'infrastructure qu'elle utilise (routes nationales et départementales) et ne supporte pas non plus les conséquences en matière d'accidentologie, pollution, dégâts aux infrastructures, etc.,...

Vous l'aurez compris, l'UNSA place ce volet de la réforme au centre de ses préoccupations. Face à la problématique économique et à la perspective de la généralisation de l'ouverture à la concurrence, une position attentiste serait catastrophique pour la SNCF et par voie de conséquence pour les cheminots. L'UNSA ne se positionne ni dans un refus dogmatique, ni dans l'accompagnement complaisant, et notre organisation syndicale sera force de proposition pour répondre à ces enjeux et construire un « pacte social cheminots » de haut niveau, répondant aux contraintes du service public ferroviaire et aux attentes légitimes des cheminots.

Nous ne faisons traditionnellement pas dans l'appréciation des autres acteurs du ferroviaire mais, au regard des expressions publiques, comment ne pas réagir face à des écrits qui annoncent aux cheminots que tout est déjà perdu alors que d'autres claironnent qu'ils ont déjà tout sauvé ! Or, ni les négociations de la convention collective, ni le débat parlementaire n'ont commencé !

L'UNSA s'engage avec détermination dans la négociation pour l'intérêt des cheminots et des salariés de la branche.

Nous en appelons également à la SNCF sur ce dossier et, contrairement au Fret en 2007, l'entreprise historique doit peser de son poids dans la branche ; c'est bien à la SNCF d'être force de proposition et non à l'UTP et aux entreprises nouvelles de dicter leurs conditions.

Les cheminots se sont exprimés le 12 décembre dans le cadre d'une grève carrée portant comme un coup de semonce : le chantier ne fait que commencer !

Nous en appelons également au Gouvernement. Les tergiversations de la mise en œuvre de l'écotaxe prouvent malheureusement que le manque de courage est à l'ordre du jour. Mais où sont donc les velléités européennes sur ce sujet ? Alors qu'à l'Est les autoroutes sont envahies par des camionneurs cherchant à échapper à l'écotaxe teutonne, à l'Ouest les portiques tombent au sol tout comme les orientations du Grenelle de l'environnement.

A multiplier les particularismes, c'est l'ensemble du système qui risque bien de perdre sa cohérence.

Revenons maintenant sur **la thématique du dialogue social et sa déclinaison au sein des différentes instances.**

La délégation UNSA renouvelle sa demande pour un véritable dialogue social. Nous restons très attentifs au REX sur le fonctionnement du Comité d'Etablissement. A titre d'exemple, en 2013, l'entreprise aura supprimé plus de mille postes sans en informer sérieusement ses élus du CE Fret, voilà un élément factuel pour le REX à venir !

Celui sur les CHSCT a corroboré notre analyse de leur fonctionnement sur de nombreux points. Une grande partie des dysfonctionnements constatés est le fait de l'organisation même de Fret SNCF. L'UNSA est prête à négocier sur de nombreux sujets, mais elle ne saurait admettre d'être mise devant le fait accompli, notamment lorsque Fret SNCF s'affranchit du code du travail ou des textes statutaires. Une mandature nouvelle s'ouvrira en 2014, nous espérons que celle-ci permettra un dialogue plus constructif que les deux précédentes.

**Malgré le contexte difficile et incertain, l'UNSA souhaite de bonnes Fêtes de fin d'année à tous les membres du Comité d'Etablissement et à tous les Cheminots du Fret ainsi qu'à leur famille.**

Nous vous remercions de votre écoute.

La Délégation UNSA-Cheminots

## **Déclaration UNSA : Projet « Excellence 2020 »**

Madame la Présidente,

Votre projet est plein de bonnes intentions et nous ne demandons qu'à y croire. Ceci étant, ce projet n'est il pas prématuré dans le contexte de la réforme du ferroviaire. **Qui, aujourd'hui, est capable de déterminer avec précision les contours des futures structures de la SNCF ?**

**Si le premier enjeu, le haut débit ferroviaire et la personnalisation, avec une organisation géographique des flux de trafics en recherchant la mutualisation,** répond à une demande forte de l'UNSA depuis le début de votre projet de création de Directions Fret par marché, force est de constater qu'il s'agit d'un retour en arrière de votre stratégie. Vous auriez pu l'éviter en écoutant les organisations syndicales.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'UNSA a dénoncé la création des plateaux marchés lorsque vous les avez mis en place. Pour l'UNSA, il fallait effectivement rapprocher le commerce et la production. C'est ce que vous avez fait, mais souvent sans concertation et de manière désorganisée ce qui a induit des pertes importantes de savoir faire. Il fallait intégrer dans le projet la force de la gestion géographique des moyens humains et matériels.

Sur **le deuxième enjeu, la compétitivité.** Jusqu'à une époque toute récente, pour que Fret SNCF soit compétitif, vous n'aviez trouvé comme seul levier la suppression de personnel. Nous reviendrons sur les conditions douloureuses de la baisse des effectifs. parfois dans des conditions plus que douloureuses, nous y reviendrons après. Depuis ce début d'année, vous avez également trouvé que la compétitivité pouvait se gagner sur les coûts engins et wagons et sur une meilleure rationalisation des sillons.

Il est certain que la concurrence est déloyale pour Fret SNCF. Néanmoins, l'UNSA rappelle que la SNCF a laissé l'UTP et les concurrents décider du contenu de la convention collective du Fret ferroviaire... Le transport routier est une autre forme de concurrence déloyale car les coûts de l'infrastructure sont supportés par la collectivité. L'écotaxe devait permettre de réduire cette concurrence déloyale. Mais la révolte des entreprises routières françaises, en grande difficulté face à la concurrence de routiers européens moins bien rémunérés, avec une protection sociale au ras des pâquerettes, a plombé cette réforme.

L'UNSA reste favorable à l'écotaxe, car elle toucherait également les routiers low-cost qui détruisent les emplois des routiers français.

**Le troisième enjeu : mettre l'humain au cœur du projet collectif.** La transformation de Fret a pour corollaire l'accompagnement des agents. Nous notons toutes ces jolies phrases. Que c'est beau !... mais on croit rêver !!!

Oseriez-vous, en direct face aux victimes de vos restructurations répétitives, affirmer que vous allez mettre en place un volet préventif du traitement de l'emploi, en développant l'employabilité ? Les agents n'y croient plus...

**Une évolution des métiers adaptée aux besoins actuels et futurs de Fret** vous paraît nécessaire. En CPC L'UNSA vous a indiqué que le dictionnaire des filières était obsolète, mais que toute évolution des métiers devait passer par la réécriture de ce texte au niveau de RH Corporate. Vous êtes d'accord sur l'obsolescence du texte, mais aucune proposition de négociation au niveau national ne nous est parvenue.

Cette stratégie de l'entreprise au sujet des métiers est dangereuse dans le contexte de la réforme du ferroviaire. Les passerelles sont impactées car très mal définies. Vous voulez donner une visibilité aux agents mais, avec la réforme du ferroviaire, ce sont des lunettes noires que vous donnerez.

Vous insistez sur **l'attention nécessaire en matière de qualité de vie au travail**. Là encore vous vous donnez bonne conscience. Dans le cadre des risques Psychosociaux, la meilleure prévention est de ne pas créer ces risques.

En termes de réorganisation, l'UNSA rappelle qu'il y a des manières de dire les choses. Vos méthodes d'annonce de suppressions de poste sont souvent rapides et brutales. Généralement les agents concernés l'apprennent par des rumeurs, quand le CHSCT est avisé, les dés sont déjà jetés. Ce manque d'anticipation reste vecteur de risque psychosocial.

Avec 362 **groupes d'expression des salariés** et 2680 salariés participants en 2012, sur ce point de l'expression des collectifs de travail, Fret SNCF ne peut que s'améliorer.

**Le soutien aux dirigeants de proximité et au management**, sont des vœux pieux, depuis quelques années. Les DPX sont surchargés par des tâches orphelines suite à la suppression des appuis ressources humaines, commande du personnel, gestion des petites fournitures (café, stylos, gants, casques, rouleaux de papier toilette, fourniture de lampes de rechange, etc...). En résumé, le DPX est devenu le super planton, super RH, super auditeur, super agent de réserve, en plus de ses tâches initiales. Nous sommes en attente des propositions que vous évoquiez lors de la dernière CPC.

Concernant **le rôle et le fonctionnement des CHSCT**, vous affirmez que leurs prérogatives font de cette instance un acteur majeur et incontournable de la Qualité de Vie au Travail.

Si nous parlons du REX CHSCT, du découpage en cours de proposition nous constatons des incompatibilités avec un bon fonctionnement de cette instance. Par exemple les sujétions des CHSCT qui ont des zones d'action incroyables, dont l'une va de Lille à Marseille. Autre problème, les multiples agents isolés qui dépendent du CHSCT de la Direction Fret. Heureusement que Fret SNCF n'est pas international, au CHSCT du siège de Clichy vous auriez rattaché des agents de Shanghai !...

**En conclusion, Madame le Présidente Excellence 2020 comporte beaucoup de promesses et beaucoup de bonnes résolutions. Il est vrai qu'en cette période, il est bon de croire au Père Noël.**

Nous vous remercions de votre écoute.

La Délégation UNSA-Cheminots